



Compte rendu de

L'Assemblée Générale Ordinaire

Folklore Comtois

1er JUIN 2023

Le Président de Folklore Comtois, Bruno Chaton, ouvre l'assemblée générale ordinaire de l'association le 1er juin 2023 à 14h45. Le quorum de 75 adhérents (un cinquième des 396 cotisants à jour) étant atteint par les 152 adhérents présents et représentés.

L'Assemblée peut donc se tenir.

Le Président se réjouit d'une aussi forte présence ce jour et remercie les si nombreux présents et tous les adhérents qui ont envoyé leur pouvoir.

Il présente les excuses de Madame Aurélie Carré qui représente le musée Comtois au sein de notre association et qui se trouve empêchée malheureusement ce jour.

Il présente notre invitée d'honneur, Madame Lola Sémonin, de son nom de scène « La Madeleine Proust » qui interviendra sans tarder.

Il tient également à remercier le maire de Nancray pour le prêt de la salle dans laquelle nous nous tenons,

Madame Girardclos, première adjointe, qui est présente au milieu de nous et représente ainsi le maire et le conseil municipal, accueille avec plaisir notre Assemblée Générale et poursuit :

« Bien que n'étant pas tous de souche, toute l'équipe fait preuve, en permanence de son attachement à la Franche-Comté en général, dans sa grande diversité.

Elle remercie notre association qui dans les pas de l'abbé Garneret, participe à la mise en valeur et à l'épanouissement de notre culture populaire régionale.

Elle souligne que Nancray apporte cette année une nouvelle pierre à l'édifice historique en rappelant que, grâce au 19^e régiment du génie de Besançon jumelé avec le village, l'ancien lavoir du bas de Roche, où se situe la source du Vezot est remis au jour alors qu'il était quasiment enfoui sous la végétation depuis des années. Un travail énorme pour un résultat superbe, et je vous propose de pas hésiter à faire le détour pour le voir.

Enfin, à juste titre, nous disons qu'il faut connaître le passé et s'appuyer dessus pour construire le présent. J'ajouterais que la conjonction passé /présent, prépare l'avenir et que les décisions nouvelles examinées à la lumière de l'audace et la créativité de nos ancêtres peuvent être abordées avec réalisme, bienveillance et sérénité dans la continuité de l'évolution incontournable de la vie en société. »

Notre président remercie infiniment Madame Girardclos de ces mots si aimables et utilisant ainsi la réhabilitation d'un monument municipal rénové grâce au concours de l'Armée et qui rappelle que le passé est nécessaire pour préparer l'avenir.

Bruno Chaton présente ensuite à l'assemblée Madame Lola Simonin artiste connue et reconnue de notre Franche-Comté, et de France voisine... par ses interventions publiques, humoristiques et racontant la vie franc-comtoise, et il est très heureux qu'elle ait accepté si aimablement d'être notre invité d'honneur lors de cette assemblée.

Madame Lola Simonin prend la parole pour présenter sa vie et ce qui l'a amené à monter sur les planches, à fin d'exposer la vie courante du peuple du haut Doubs. Elle projette un sketch de la Madelaine Proust pour montrer ce qu'elle faisait, elle indique également qu'elle est heureuse d'adhérer à l'association et se tiendra à la fin de la réunion à la disposition des membres de l'assemblée pour donner des autographes. Toute l'assemblée l'applaudit vivement pour la remercier de son intervention si passionnée et passionnante.

Bruno Chaton passe ensuite à l'étude de l'ordre du jour.

RAPPORT MORAL 2022

Deux idées forces l'ont guidé tout au long de cette année 2022.

- Sortir un peu de notre tanière en se faisant reconnaître, et en étant présent un peu partout dans les salons littéraires
- Participation à des AG et les autres associations de lieux plus petits comme Nozeroy, maison du patrimoine de Orchamps, le Vieux Rougemont, etc... ce qui permet de connaître et de se faire connaître.

Et pour quel but ?

Pourquoi sortir de sa tanière ?

Cela consiste à nous faire connaître, à faire savoir que nous continuons d'exister, à diffuser le Barbizier, ainsi que tous les ouvrages que nous publions, et surtout à faire des connaissances.

Ce seront des amis, des chercheurs dans nos domaines d'études, qui deviendront de futurs contributeurs de Barbizier, de nouveaux adhérents, des gens nouveaux intéressés par les sujets, que nous travaillons, d'autres, qui nous avaient perdu de vue, et qui seront tout heureux de nous retrouver. Ces rencontres sont capitales pour la vie de notre association, pour nous enrichir de l'expérience des autres associations, mais aussi pour identifier de nouveaux centres d'intérêt et de nouveaux thèmes d'études et de réflexion. Ainsi, le BARBIZIER nouveau, le numéro 49 qui est distribué à partir d'aujourd'hui donne deux exemples :

Monsieur Noël Barbe et Madame Flavie Ailhaud, tous deux ethnologues analysent en détail, examinant et interrogeant les acteurs actuels, l'aujourd'hui d'une manifestations culturelle traditionnelle, le Biou d'Arbois. Comment les Arboisiens de la décennie 2010 s'approprient-ils la fête du Biou? Ce qui aboutit à un dialogue vivant entre tradition et société contemporaine.

Dans un autre article du même numéro, Nicolas Mensch, sociologue bisontin analyse et commente dans une perspective que l'on pourrait appeler « folkloristique », ou « ethnographique », un mur de graffitis exécuté à Besançon, en fin d'année 90 et au début des années 2000.

On pourrait aussi parler de la manière dont Jean-Marie Salomon l'an dernier, dans son article du Barbizier 48 sur les recettes écologiques qu'il a vu pratiquer dans la ferme de son enfance, a su rendre actuelles et exemplaires pour aujourd'hui les solutions du passé.

Enfin le colloque qui se prépare et dont on parlera un peu plus tard sera consacré à un sujet qui cherche à évaluer, dans le contexte de la modernité, le degré et les manières de l'attachement du franc-comtois l'actuel à la Franche-Comté ainsi l'intitulé dans l'hypothèse où il resterait une identité comtoise :

Il s'intitule :

« *Être franc-comtois aujourd'hui : Générations, migrations, transmission* ».

Nous croyons qu'il nous faut évoluer, persévérer, accueillir de nouvelles expériences...

Mais, de toute façon, nous resterons ce que nous sommes ; la meilleure preuve est l'envie que nous avons :

Une biographie de l'abbé Garneret, qui n'existe pas, en particulier à l'aide de sa correspondance. Une histoire du musée des maisons, qui manque.

Et des locaux vastes et agréables qui vont prendre vie par de nouveaux bâtiments dans lesquels nous disposerons d'un local de 22 m2 que nous partagerons avec un partenaire du tonnerre, « La fondation du Patrimoine », Merci au Musée des Maisons Comtoises.

« Qu'aurait dit l'abbé Jean Garneret ? »

RAPPORT FINANCIER Exercice 2022

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et de vous faire part de perspectives pour les exercices 2023 et suivants.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 fait apparaître pour notre association un excédent comptable de 3 279 €, à comparer avec le déficit de l'exercice précédent de 4 948 €. Ce résultat positif est cependant à tempérer au regard du résultat d'exploitation qui est de 1 485 € seulement (nettement mieux que le déficit d'exploitation de 5 778 € en 2021).

L'analyse des comptes annuels fait ressortir les points suivants : (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2021, sauf précision autre)

1 – Les produits :

Les produits de l'exercice se montent à 20 390 € (20 353 €). Les cotisations sont de 13 368 € (11 612 € en 2021 ; 8 695 € en 2020 ; 11 485 € en 2019) . Les subventions s'élèvent à 2 642 € (3 360 €). Les ventes de livre se chiffrent à 4 380 € (5 380 €)

2 – Les charges :

Elles se montent à 18 905 € (26 132 €), entre dépenses de fonctionnement et coûts salariaux.

Les charges principales sont les coûts d'édition pour 6 807 € (8 512 €), les études et prestations de service 311 € (3 658 €), les frais postaux et télécommunication pour 1 599 € (2 051 €) et les frais liés à l'activité, dont loyer inchangé à 1 200 €, fournitures pour 288 € (320 €), honoraires pour 306 € (1 280 €), assurances pour 467 € (467 €) services bancaires et autres pour 239 € (326 €).

Les coûts salariaux de la secrétaire à temps partiel que nous employons, ont été de 5 394 € (5 070 €), coût en augmentation en raison des charges, le salaire n'ayant pas été augmenté. Malgré nos efforts pour rationaliser les tâches à accomplir, et la participation conséquente de nos bénévoles à leur réalisation, la charge de travail globale nécessite le maintien de cet emploi.

3 – Le résultat :

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par un excédent de 3 279 € (4 948 € en 2020).

4 – Le bilan :

Au 31 décembre 2022, les disponibilités représentaient 52 428 € (47 504 € au 31 décembre 2021). A noter qu'en 2021, ces disponibilités ont intégré 17 418 € de la vente de nos placements à la poste, soit un montant de 30 086 de disponibilités hors placement, comparé aux montants hors placement des exercices antérieurs, 29 250 € en 2020, 44 710 € en 2019 et 55 783, fin 2018. La décroissance constante de nos disponibilités, enregistrée depuis des années, n'est donc plus d'actualité, mais la situation reste cependant tendue, et nous devons continuer les efforts pour minimiser nos dépenses courantes et augmenter nos ressources.

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau : 3 279 €

PERSPECTIVES POUR LES EXERCICES 2023 ET SUIVANTS :

Le bilan 2022 ci-dessus fait apparaître un résultat positif comptable de 3 279 €.

Ainsi, il est mis fin à la série des quatre exercices négatifs précédents, et nous avons fait mentir notre prévision d'un déficit de 1 000 à 5 000 € pour l'exercice 2022, énoncée lors de notre AG de juin 2022.

Pour l'exercice en cours 2023, nous resterons fort prudents, et poursuivrons nos efforts pour réduire nos coûts malgré un contexte d'augmentation généralisée. Nous espérons cependant être à l'équilibre au terme de cet exercice, comptant sur une légère hausse des cotisations et dons qui semble bien engagée dès à présent, plus de 300 renouvellements d'adhésion et adhésions nouvelles ayant été d'ores et déjà enregistrées.

Il est souligné que nous bénéficions dans cet effort collectif de gestes de soutien non négligeables : notre président, notre cabinet comptable, notamment acceptant d'abandonner sous forme de dons à l'association, les frais et honoraires qu'ils engagent à notre service. Qu'ils en soient remerciés.

Nous ne pourrions maintenir cette embellie financière sans davantage d'aides humaines et financières.

Il est indispensable que de nouveaux membres rejoignent notre association, pour compenser les départs (décès et autres). Et qui mieux que chacun d'entre nous pour convaincre des membres de notre entourage et notamment des générations qui nous suivent, de rejoindre votre association, pour faire vivre le lien entre passé, présent et futur qui nous anime.

Rappelons que plus d'adhérents, c'est plus d'adhésions et de dons bénéficiant désormais de l'avoir fiscal.

Votre Conseil d'Administration continuera à maîtriser au mieux nos dépenses, bien que, comme les chiffres ci-dessus le démontrent, ses marges de manœuvre sont faibles. Devant l'augmentation généralisée des coûts et des tâches à accomplir, nous devons pouvoir compter sur plus de bénévolat pour nos différentes actions et nous devons rechercher de nouvelles recettes (nouveaux adhérents, publicité, mécénat, augmentation des cotisations, etc...).

Nous pouvons tous également mieux valoriser nos ouvrages : offrez à vos proches comme cadeaux des produits de votre association ...

Ainsi, tous ensemble, nous permettrons à notre association de poursuivre encore longtemps l'action engagée par notre fondateur.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Les trésorier et trésorier-adjoint
Bruno COPPI et Claude RICHARD

RAPPORTS des COMMISSION

I- **Rapport Commission colloque** : par Mme COUTIER, remplaçant Mme CARRE, empêchée

Démarrage de la commission : mars 2022

- **Membres de la commission**

- Bruno Chaton
- Bruno Coppi
- Michel Courtois
- Aurélie Carré
- Jean-Claude Duverget
- Vincent Petit
- Florence Coutier

Dates du colloque : mardi 29 et mercredi 30 avril 2025 ou mardi 6 et jeudi 7 mai 2025.

Lieu du colloque :

Non défini à ce stade. Pistes envisagées : Chapelle de la Citadelle, Nancray, Kursaal, Centre diocésain ?

Format du colloque :

Un jour et demi soit 3 demi-journées, avec 5 communications par demi-journée, soit 15 communications au total (d'une durée comprise entre 20 et 30 minutes)

Constitution du conseil scientifique :

- Patricia Guyard, directrice des archives départementales du Jura
- Alexandre Moine, professeur de géographie à l'Université de Franche-Comté
- Laurent Poupard, chercheur à l'Inventaire régional du patrimoine
- Nicolas Vernot, docteur en histoire, chercheur à Cergy Paris Université
- Marie-Claire Waille, conservatrice en chef honoraire de la bibliothèque de Besançon

Titre du colloque : Être Franc-Comtois aujourd'hui : Génération(s), migration(s), transmission

Axes : le patrimoine naturel, le patrimoine économique et le patrimoine culturel

Publication de l'appel à communication : septembre ou octobre 2023

II **COMMUNICATION & ANIMATION** : par Jean-Marie PROST

« **Faire savoir ce que l'on fait.** »

Axes de communication :

Editeur Assure production et vente de nos ouvrages.

Visites Culturelles

Adhésions croisées.

Reste à Voir :

Liens avec la Presse écrite et audio- visuelle.

Sites internet

Réseaux Sociaux ? Compétences ?

Conférences et sorties

Causeries

Organisation des sorties Françoise Piffaut.

III PROJETS DE REEDITIONS ET DE NOUVELLES EDITIONS par Jacqueline Bévalot :

Projets relancés : – Réédition « Maisons Rurales en Franche-Comté. » en 3^{ème} réédition dans une forme différente ; 92 dessins de l'Abbé Garneret entre 1926 et 1976 et une grande préface de 30 pages qui parle de la Maison Rurale en Franche-Comté.

Barbizier :

Actions du Comité de rédaction composé de Michèle Gaiffe, Vincent Petit, Marie Spinelli- Flesch, Rémi Petit et Bruno Chaton.

Bruno Chaton explique le nouveau Barbizier avec de nouveaux auteurs de talent et de nouveaux thèmes abordés et des auteurs anciens qui recommuniquent. Ce nouveau Barbizier que chaque adhérent va recevoir et qui sera mis en vente dans les librairies amies, est à déguster sans modération.

COMPOSITION CONSEIL ADMINISTRATION

Après cette communication sur l'activité soutenue des Commissions, notre Président reprend la parole pour procéder à la composition du Conseil d'Administration par suite de fins de mandat et de postes (2) à pourvoir :

Les postes à pourvoir sont ceux de Bruno Coppi et de Claude Richard qui arrivent en fin de mandat de 3 ans et qui se représentent.

Ils sont réélus à l'unanimité des présents et représentés pour un nouveau mandat de 3 ans.

Election concernant les postes à pourvoir ; aucune candidature écrite n'a été transmise par écrit, mais suite à l'appel lancé par notre Président, madame Marie-Claude Lamoureux a accepté d'être candidate. Elle est élue à l'unanimité et applaudie

Avant de clore cette A.G., et en remerciant encore notre invitée d'Honneur, Madame Lola Sémonin, notre Président, Bruno Chaton informe l'Assemblée qu'il ne se représentera pas au poste de Président de l'association Folklore-Comtois lors de la réunion du prochain nouveau CA, mais restera bien évidemment membre du Conseil d'Administration.

Il invite l'Assemblée à partager le pot de l'amitié traditionnel et bienvenu.

La séance est levée à 17 h 00.

Bruno Chaton, Président.

Paul-Even du Fou, secrétaire.